

SICAV de droit français

LAZARD FUNDS

SICAV à 12 compartiments

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2025

**Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés**

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

La SICAV LAZARD FUNDS est constitué au 30 septembre 2025 de 12 compartiments :

LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE

LAZARD CREDIT 2028

LAZARD EURO CREDIT SRI

LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES

LAZARD HIGH YIELD 2029

LAZARD WELL-BEING

LAZARD CREDIT 2030

LAZARD GREEN CAPITAL

LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES

LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI

LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES

LAZARD HUMAN CAPITAL

1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	15
2. Certification du Commissaire aux Comptes	17
3. Règles et méthodes comptables	24

Compartiment : LAZARD HUMAN CAPITAL

70. Caractéristiques de l'OPC

71. Changements intéressant l'OPC

72. Rapport de gestion

73. Informations réglementaires

74. Comptes de l'exercice

75. Annexe(s)

Information SFDR

1. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

I. Liste des mandats exercés dans des sociétés anonymes (SA) et/ou sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) ayant leur siège sur le territoire français

Noms des Administrateurs (personnes physiques en fonction au 30/09/2025)	Nombre de mandats (Sicav/SA)	Liste des mandats et fonctions dans des SICAV et SA
Mme Éléonore Bunel <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	1	- Président Directeur Général de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>)
M. François-Marc Durand <i>Président de Lazard Frères Gestion SAS</i>	4	- Président Directeur Général de la Sicav Norden SRI - Président Directeur Général de la Sicav Lazard Alpha Allocation - Administrateur de la Sicav Lazard Small Caps Euro - Administrateur de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>)
Mme Monica Nescaut <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur de la Sicav Lazard Small Caps Euro - Administrateur de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) - Administrateur de la Sicav Norden SRI - Administrateur de la Sicav Lazard Equity SRI - Administrateur de la Sicav Lazard Convertible Global
M. Paul Castello <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur de la Sicav Lazard Euro Short Duration SRI - Administrateur de la Sicav Lazard Equity SRI - Administrateur de la Sicav Norden Small - Administrateur de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) - Directeur Général Administrateur de la Sicav Lazard Convertible Global

II. Jetons de Présence

Membres du Conseil d'Administration	Montant des jetons de présence versé par la Sicav
Mme Eléonore Bunel	0
M. François-Marc Durand	0
Mme Monica Nescaut	0
Lazard Frères Gestion SAS représentée par Mme Alexia Latorre	0
MGEN	€ 1.600
UMR	€ 1.600
M. Paul Castello	0

III. Conventions visées à l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

IV. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

V. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général (titre de Président Directeur Général).

2. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

10 avenue Percier
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD FUNDS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 19 décembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

LAZARD FUNDING DS

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

10, avenue Percier
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 19 décembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV LAZARD FUNDS est constituée de 12 compartiments :

- LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD HUMAN CAPITAL (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD HIGH YIELD 2029 (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD EURO CREDIT SRI (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD WELL-BEING (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD CREDIT 2028 (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD CREDIT 2030 (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD GREEN CAPITAL (Devise de comptabilité EURO)

Compartiments ouverts au cours de l'exercice :

- LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE créé le 01/08/2025 (Devise de comptabilité EURO)

Compartiments fermés au cours de l'exercice : Néant.

Compartiment :

LAZARD HUMAN CAPITAL

PROFIL DE RISQUE

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ **Risque de perte en capital**

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance du Compartiment dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

▪ **Risque action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Compartiment. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative du Compartiment peut baisser.

▪ **Risque lié à la capitalisation**

Sur les valeurs de petites et moyennes capitalisations le volume des titres traités en bourse est réduit, les mouvements de marchés peuvent donc être plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Compartiment peut baisser rapidement et fortement.

▪ **Risque de liquidité**

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque de change**

Le Compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

▪ **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés).

L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

▪ **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

« Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur. »

71. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Il a été décidé pour le compartiment de la Sicav Lazard Funds, **LAZARD HUMAN CAPITAL** (code ISIN : FR0014009F48), la création d'une nouvelle action « **AIS EUR** » (code ISIN : **FR001400TCH0**) réservée à Amundi Investment solutions, au travers de FCPE multi-entreprises qu'elle gère.

➤ **Date d'effet : 25/10/2024.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD HUMAN CAPITAL** (code ISIN : FR0014009F48), le passage au label ISR V3.

➤ **Date d'effet : 02/01/2025.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD FUNDS**, pour le compartiment **LAZARD HUMAN CAPITAL** (code ISIN : FR0014009F48), en date du 10/01/2025 a décidé, la modification de l'article 27 des Statuts « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » :

- Le terme « résultat net » a été remplacé par le terme « revenu net » dans la documentation juridique de la SICAV, conformément à la rédaction de l'article L.214-17-2 du COMOFI sur les sommes distribuables.

➤ **Date d'effet : 11/01/2025.**

Il a été décidé pour le compartiment de la Sicav Lazard Funds, **LAZARD HUMAN CAPITAL** (code ISIN : FR0014009F48), la baisse des frais de gestion financière maximum pour les actions « PC EUR » et « RC EUR ».

➤ **Date d'effet : 14/04/2025.**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS**, pour le compartiment **LAZARD HUMAN CAPITAL** (code ISIN : FR0014009F48) en date du 16/09/2025, a informé les administrateurs que l'AMF a modifié sa doctrine sur le type de frais pouvant être prélevés par les FCP et Sicav en remplaçant la notion de « frais administratifs externes à la société de gestion » en « frais de fonctionnement et de services » ou « FFS ».de l'entrée en vigueur des frais de fonctionnement et de services (FFS) et de la fin du prélèvement des commissions de mouvement.

➤ **Date d'effet : 31/12/2025.**

PERFORMANCE

- La performance de l'Action PC (FR0014009F48) sur la période est de +2,67%.
- La performance de l'Action EC (FR0014009F63) sur la période est de +3,27%.
- La performance de l'Action ED (FR0014009F71) sur la période est de +3,27%.
- La performance de l'Action RC (FR0014009F89) sur la période est de +1,55%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de +11,37%.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Introduction

Au cours des douze derniers mois, l'environnement économique a connu de profonds changements. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre économique établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires et de leurs industries de défense.

La bonne nouvelle est que l'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévue face au choc protectionniste. Aux États-Unis, la demande intérieure est restée solide, en partie grâce aux investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, conduisant la Réserve fédérale à reprendre ses baisses de taux après neuf mois de pause, malgré une inflation toujours élevée. En Europe, la croissance a bien résisté, avec toutefois des performances contrastées pour les principaux pays. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a interrompu ses baisses de taux, alors que l'inflation est revenue proche de la cible. En Chine, la croissance s'est stabilisée sur un rythme supérieur à 5%.

Sur cette toile de fond, les indices actions ont enregistré une solide progression, malgré une phase de volatilité extrême après les annonces tarifaires américaines d'avril 2025. Les rendements à dix ans des obligations souveraines se sont tendus, davantage en Europe qu'aux États-Unis, tandis que les spreads des pays périphériques de la zone euro se sont resserrés. S'agissant des devises, la tendance a été marquée par une nette appréciation de l'euro face à la plupart des devises, notamment contre le dollar et le yen. Les matières premières ont globalement progressé, malgré une baisse du prix du pétrole.

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1 % sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle.

Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%. L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

À l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Länder d'accroître leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0 % et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025. Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours.

Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71 %, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs.

Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Lors du dernier trimestre 2024, Lazard Human Capital a progressé de 1,35% (Part PC) contre une hausse de 7,61% pour le MSCI World dividendes nets réinvestis (en euro).

Octobre a été un mois particulièrement chargé, marqué par l'intensification de la course à la présidence américaine, les nombreuses publications trimestrielles, le conflit au Moyen-Orient ainsi que diverses tensions géopolitiques et des données économiques importantes. Aux États-Unis, les principaux indices ont cédé leurs gains lors de la dernière séance, pénalisés notamment par les résultats décevants de certains titres technologiques majeurs. En Europe, la majorité des indices ont clôturé également en territoire négatif, tandis qu'en Asie, les marchés ont mis fin à une série de plusieurs mois de progression. Une forte hausse des taux d'intérêt a été observée, avec le rendement des obligations américaines à 10 ans atteignant 4.3% (+50 bps sur le mois), alors que la Fed avait procédé à sa première réduction de taux en septembre. Au début du mois, la course à la présidence était encore relativement serrée, mais les sondages des dernières semaines ont indiqué une légère avance de Donald Trump. Cette hausse des rendements peut donc être partiellement attribuée à l'anticipation croissante par le marché de sa réélection, dont le programme pourrait accroître le déficit budgétaire, relancer l'inflation et engendrer alors une politique monétaire plus stricte, ainsi qu'aux bonnes données économiques qui ont attesté de la solidité de l'économie américaine. Cette évolution des rendements s'est également répercutée sur le marché des changes, où le dollar a enregistré son meilleur mois en deux ans, avec une hausse de plus de 3% par rapport à un panier de devises. Les cours du pétrole, en hausse de 2%, ont continué à fluctuer entre les tensions au Moyen-Orient et des perspectives peu encourageantes pour la demande mondiale, notamment en raison de la faiblesse de la demande chinoise. Dans ce contexte, le fonds Lazard Human Capital (part PC) a enregistré une baisse de 2,71% sur le mois, comparativement à une progression de 0,76% pour son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis. D'un point de vue sectoriel, le portefeuille a principalement souffert de ses positions dans la consommation de base, la technologie, la consommation discrétionnaire et de sa surpondération dans le secteur de la santé. En revanche, il a tiré profit de son exposition au secteur des matériaux et de son absence dans l'immobilier. Concernant les titres, la performance relative a été particulièrement affectée par les baisses d'Estée Lauder (-29% ; publication et prévisions décevantes, toujours impactées par la Chine), de Kila (-11,7%) qui pâtit des faibles perspectives d'autres titres de son secteur, et de L'Oréal (-14,4%) à la suite de ses mauvais résultats. Cependant, le fonds a bénéficié de la progression des banques avec Morgan Stanley (+15,4%) et Bank of America (+8,2%), ainsi que de Visa (+8,2%) et Hilton (+4,6%).

En novembre, les marchés boursiers ont globalement progressé, notamment aux États-Unis, à la suite de la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine. La majorité obtenue par le parti républicain dans les deux chambres du Congrès offre au nouveau président une plus grande marge de manœuvre pour mettre en oeuvre son programme. Les perspectives de réductions d'impôts, d'une politique budgétaire expansionniste, d'une approche plus souple de la réglementation et d'une orientation commerciale plus nationaliste, ont stimulé les marchés boursiers américains, en particulier les petites entreprises, enregistrant leur meilleure performance mensuelle de l'année. En Europe, les marchés ont stagné en raison de données macroéconomiques décevantes, des craintes liées aux droits de douane potentiels imposés par la nouvelle administration américaine, d'une demande chinoise toujours faible et des incertitudes politiques avec l'effondrement de la coalition gouvernementale allemande ainsi que la crise budgétaire sévissant en France, où le gouvernement pourrait faire l'objet d'une motion de censure.

Après avoir fortement augmenté le mois dernier, le taux américain à dix ans a terminé le mois en baisse de 12 points de base, atteignant 4,17%, tandis que son équivalent allemand a clôturé en baisse de 30 points de base, à 2,09%. Le dollar a poursuivi sa forte progression face à l'euro (+2,9%) et le pétrole a légèrement reculé. Dans ce contexte, le fonds Lazard Human Capital (part PC) a enregistré une hausse de 5,11% sur le mois, comparativement à une progression de 7,50% pour son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis. D'un point de vue sectoriel, le portefeuille a principalement souffert de sa sélection dans les secteurs de l'automobile, des logiciels, de la banque et des assurances. En revanche, il a tiré profit de son exposition aux biens de consommation, aux matériels et équipements informatiques et aux matériaux. Concernant les titres, la performance relative a été particulièrement affectée par l'absence de Tesla (+42%) et par les performances décevantes de BNP Paribas (-9,7%), Roche (-3,7%), L'Oréal (-4,5%) et Medtronic (-0,3%). Cependant, le fonds a bénéficié de la poursuite de la hausse des financières américaines, avec Morgan Stanley (+16,4%) et Bank of America (+16,8%), ainsi que des fortes progressions de Johnson Controls (+14,1%), Motorola Solutions (+14,3%) et Sony (+15,4%).

Les principaux marchés mondiaux ont clôturé le dernier mois d'une année boursière prolifique en légère baisse. Après une progression au cours de la première quinzaine, les marchés ont reculé suite à la réunion de la Réserve fédérale, durant laquelle une nouvelle baisse de taux d'un quart de point, largement anticipée, a été annoncée. Cependant, c'est le discours très prudent de Jérôme Powell concernant de futures baisses de taux en 2025 et les nouvelles projections économiques qui ont véritablement retenu l'attention des investisseurs. Dans un contexte d'inflation relativement élevée par rapport à l'objectif de long terme de 2%, les anticipations des membres de la Fed laissent entrevoir seulement deux baisses de taux en 2025, contre quatre précédemment prévues. En Europe, les marchés ont évolué au gré des incertitudes politiques, notamment en Allemagne et en France, ainsi que des menaces de Donald Trump envers l'Europe concernant de nouveaux droits de douane. Le taux américain à dix ans a repris 40 bps pour terminer l'année à 4,57%, tandis que son équivalent allemand a clôturé à 2,37%, en hausse de 28 bps. Le dollar a continué de s'apprécier face à l'euro (+2,2%) et les cours du pétrole ont rebondi. Dans ce contexte, le fonds Lazard Human Capital (part PC) a enregistré un recul de 0,89% sur le mois, comparativement à une baisse de 0,66% pour son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis. Le portefeuille a principalement souffert de ses positions dans les secteurs des matériels et équipements informatiques, des semi-conducteurs et des équipements de santé. En revanche, les secteurs des biens de consommation durables et de l'habillement, de l'alimentation et des boissons, ainsi que l'absence d'exposition à l'énergie, ont été les principaux contributeurs positifs à la performance relative. Au niveau des titres, l'absence de roadcom (+46,4%), Apple (+7,8%) et Tesla (+19,5%), ainsi que la mauvaise performance de Cigna (-16,2%) ont été pénalisantes. Cependant, le fonds a bénéficié des progressions de Sony (+8,4%), BMW (+12,8%) et Diageo (+8,4%), ainsi que de l'absence d'UnitedHealth (-15%).

Lors du premier trimestre 2025, Lazard Human Capital a reculé de 2,92% (Part PC) contre une baisse de 5,86% pour le MSCI World dividendes nets réinvestis (en euro).

Le mois de janvier a été plus favorable pour les investisseurs, avec un rebond notable des principales places boursières. L'un des événements marquants de ce début d'année fut l'investiture de Donald Trump à la Maison Blanche. Son programme, avec ses perspectives de réductions d'impôts et une approche plus souple de la réglementation, a continué de soutenir les actions. De nombreux décrets ont été signés dès les premières heures, accompagnés d'annonces sur les droits de douane, initialement perçues comme moins agressives que prévu, notamment envers la Chine. Cependant, lors de la dernière séance du mois, l'administration Trump a confirmé qu'une hausse des tarifs douaniers sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine entrerait en vigueur début février, avec l'Europe potentiellement en ligne de mire. L'enthousiasme suscité par les nouvelles annonces d'investissements colossaux dans l'IA a été perturbé par la sortie d'un modèle d'IA en open source provenant de la startup chinoise Deepseek, créant la panique et entraînant une correction des titres liés à cette thématique. En effet, ce modèle, capable de rivaliser voire de surpasser les modèles américains les plus avancés pour, selon DeepSeek, une fraction de leur coût, a surpris et ravivé les doutes quant à la croyance selon laquelle l'avenir de l'IA nécessitera des investissements toujours plus importants en capacités de calcul et en énergie. Du côté des banques centrales, la Fed a maintenu ses taux directeurs inchangés comme prévu, indiquant qu'elle souhaitait observer davantage de progrès sur l'inflation ou des signes de faiblesse sur le marché du travail avant d'envisager une nouvelle baisse. La BCE, quant à elle, a poursuivi son cycle de baisse des taux. Le début de la saison des résultats trimestriels s'est évalué plutôt bon, avec de solides performances pour les banques mais des résultats mitigés pour les grandes entreprises technologiques. Après avoir approché le seuil de 4,80% en milieu de mois, le taux américain à dix ans a finalement clôturé à 4,54%, enregistrant ainsi une baisse de près de 30 bps, tandis que son équivalent allemand a augmenté de 9 bps pour atteindre 2,46%. Le dollar est resté quasiment stable, alors que les prix du pétrole ont progressé en raison des craintes liées aux perturbations d'approvisionnement causées par les sanctions sur le pétrole russe et la perspective de droits de douane sur le pétrole canadien.

Dans ce contexte, le fonds Lazard Human Capital (part PC) a enregistré une hausse de 4,41% sur le mois, comparativement à une hausse de 3,13% pour son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis. Le portefeuille a été pénalisé par ses investissements dans le secteur des médias, des logiciels et de la consommation discrétionnaire, mais son positionnement dans les semi-conducteurs, le matériel et l'équipement informatique ainsi que les équipements de santé a largement compensé cela. Au niveau des titres, l'absence de Meta (+16,9%) et d'Amazon (+7,6%), ainsi que les reculs de Colgate-Palmolive (-4,7%) et Diageo (-5,8%), ont été les principaux contributeurs négatifs à la performance relative. En revanche, le portefeuille a tiré profit de l'absence d'Apple (-6,4%) et des très bons parcours de KLA (+16,4%), EssilorLuxottica (+12,8%) et Medtronic (+12,9%).

En février, les marchés boursiers mondiaux ont affiché des performances contrastées. Aux États-Unis, le sentiment d'aversion au risque a dominé, alimenté par des indicateurs économiques décevants et une inflation toujours persistante, renforçant ainsi les craintes de stagflation. L'incertitude entourant les politiques commerciales, fiscales et migratoires, ainsi que la gestion du conflit entre la Russie et l'Ukraine par l'administration Trump, a exacerbé la nervosité des investisseurs. Les tensions commerciales ont continué de peser sur les marchés, notamment après l'annonce de nouveaux tarifs douaniers visant le Canada, le Mexique et la Chine, avec une forte probabilité que l'Europe soit également visée ultérieurement. Bien que leur mise en oeuvre ait été temporairement suspendue en attendant l'issue des négociations, les inquiétudes concernant leurs répercussions potentielles sur la croissance économique et l'inflation se sont intensifiées. La confiance des consommateurs a d'ailleurs connu ce mois-ci sa plus forte baisse depuis août 2021. Dans ce climat d'incertitude, la Réserve fédérale a continué d'adopter une posture prudente, réaffirmant son intention d'attendre davantage de clarté sur l'évolution de l'inflation et les impacts des mesures tarifaires avant d'ajuster sa politique monétaire. Du côté de l'Europe, les marchés ont été stimulés par des indicateurs économiques encourageants, des publications trimestrielles globalement rassurantes, l'espoir d'un cessez-le-feu en Ukraine, et par les résultats des élections en Allemagne. Au niveau des taux d'intérêts, le taux américain à dix ans a poursuivi sa baisse, enregistrant sur le mois un recul de près de 30 bps pour s'établir à 4,21%, tandis que son équivalent allemand a diminué de 5 bps, atteignant 2,41%. Le dollar s'est encore légèrement affaibli face à l'euro, alors que les prix du pétrole ont enregistré leur première baisse (-4%) depuis novembre. Dans ce contexte, le fonds Lazard Human Capital a enregistré une baisse de 0,14% sur le mois, soit une surperformance de 62 bps par rapport à son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis. Le portefeuille a été pénalisé par la baisse d'Estée Lauder (-13,6%) ainsi que par le recul de titres technologiques tels qu'Accenture (-9,5%) et Applied Materials (-12,3%). L'absence d'Apple (+2,5%) a également pesé. En revanche, il a tiré parti des absences de Tesla (-27,6%) et d'Amazon (-10,7%), ainsi que des très bons parcours de Sony (+11,6%), Johnson Controls (+9,8%) et EssilorLuxottica (+7,9%).

En mars, les marchés financiers mondiaux ont été marqués par une volatilité accrue et une détérioration du sentiment, principalement en raison de l'escalade des tensions commerciales déclenchées par les annonces au compte-gouttes de nouveaux droits de douane par le président américain Donald Trump. L'attention s'est portée par la suite sur la date du 2 avril, qu'il a qualifiée de "Jour de la Libération", et qui devrait voir l'application de droits de douane à plus grande échelle, accentuant les craintes d'une guerre commerciale aux conséquences potentiellement graves pour la croissance économique globale et l'inflation. À ces tensions s'ajoutent les incertitudes géopolitiques toujours croissantes, aucun accord de cessez-le-feu n'ayant encore été trouvé entre la Russie et l'Ukraine. Dans ce climat tendu, les actions américaines ont poursuivi leur repli. Et contrairement aux deux premiers mois de l'année, cette aversion au risque s'est propagée aux autres places financières. Les marchés européens, qui avaient initialement bénéficié de l'annonce d'un plan budgétaire majeur pour renforcer la défense en Europe et d'un ambitieux plan de relance en Allemagne axé sur la défense et les infrastructures, ont également enregistré un recul. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt américain à dix ans est resté stable à 4,21%, tandis que son équivalent allemand a progressé de 33 bps, à 2,74%. L'indice évaluant le dollar américain par rapport à un panier de devises majeures a baissé de 3,2%, enregistrant sa plus forte baisse mensuelle depuis novembre 2022. Le cours du pétrole a gagné 2,5%, soutenu par un rebond en fin de mois malgré les craintes d'une baisse de la demande liée à un éventuel ralentissement économique. Dans ce contexte particulier, le fonds Lazard Human Capital (part PC) a enregistré une baisse de 6,89% sur le mois, soit une surperformance de 112 bps par rapport à son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis. Le portefeuille a été essentiellement pénalisé par les reculs d'Hilton (-17,2%), Morgan Stanley (-15,1%), Accenture (-13,8%), et Adobe (-15,9%), en réaction notamment aux incertitudes macroéconomiques. En revanche, il a pu profiter de la hausse d'American Water Works (+4,5%) et des financières européennes assurances, banques, services financiers), avec Deutsche Boerse (+8,4%), Allianz (+6,8%), Hannover Rueck (+7,2%) et BNP Paribas (+5,8%).

Lors du deuxième trimestre 2025, Lazard Human Capital a reculé de 0,01% (Part PC) contre une hausse de 2,58% pour le MSCI World dividendes nets réinvestis (en euro).

Le mois d'avril a été marqué par une forte volatilité sur l'ensemble des marchés mondiaux, provoquée par l'annonce de tarifs douaniers réciproques particulièrement élevés par le président américain Donald Trump, ainsi que par ses revirements successifs, le tout générant une incertitude quant à leurs conséquences sur les économies. La récession de l'économie américaine s'est imposée comme un scénario plausible. Les marchés boursiers ont connu deux phases distinctes : dans un premier temps, une correction s'est produite à la suite de l'annonce et de l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Cette détérioration du climat économique s'est également traduite par une remontée des taux d'intérêt américains, le rendement des obligations à 10 ans frôlant les 4.5%. Cependant, le climat s'est apaisé une semaine plus tard, le 9 avril. En effet, quelques heures seulement après l'entrée en vigueur de ces tarifs, Donald Trump, apparemment sensible à la détérioration des conditions économiques et de marché, a annoncé une suspension de 90 jours de leur application, les réduisant à 10%, à l'exception de ceux visant la Chine, ouvrant ainsi la voie à des négociations. Cette pause a offert un répit aux marchés financiers et entraîné un rebond des actifs risqués. Par la suite, les marchés ont fluctué au gré des déclarations politiques souvent contradictoires, laissant entrevoir une éventuelle désescalade des tensions entre les deux principales puissances mondiales, ainsi qu'aux rumeurs d'accords commerciaux avec plusieurs grands partenaires économiques des États-Unis. L'apaisement relatif du discours de Donald Trump concernant certains secteurs, comme l'automobile, a toutefois été partiellement contrebalancé par sa volonté d'imposer des tarifs sur les industries pharmaceutiques et des semi-conducteurs. La deuxième moitié du mois a également été marquée par le début de la saison de publication des résultats trimestriels, globalement bons jusqu'à présent, bien qu'ils ne reflètent pas encore pleinement les effets des droits de douane. De nombreuses entreprises commencent à intégrer ces impacts dans leurs prévisions annuelles, mais avec une visibilité encore limitée. En fin de compte, les indices boursiers ont terminé le mois à des niveaux proches de ceux enregistrés en début de période. Le taux américain à dix ans a fini en baisse de 4 bps, à 4.16%, tandis que son équivalent allemand a reculé de 29 bps, à 2.44%. L'indice évaluant le dollar américain par rapport à un panier de devises majeures a poursuivi sa baisse (-4.6%), l'or a atteint un niveau record, et les cours du pétrole ont chuté de 16 à 19%, sous l'effet combiné des droits de douane susceptibles d'engendrer un impact négatif sur la demande, et des augmentations de production prévues par l'OPEP+. Dans ce contexte, le fonds Lazard Human Capital (part EC) a enregistré une baisse de 3,29% sur le mois, soit une surperformance de 84 bps par rapport à son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis. Le portefeuille a été essentiellement impacté par les baisses d'Estée Lauder (-13,7%), Medtronic (-10,2%) et Zoetis (-9,5%), ainsi que par les absences de Broadcom (+9,2%) et Netflix (+15.1%). En revanche, L'Oréal (+12,9%), Deutsche Boerse (+4,2%), Allianz (+3,4%) et les absences d'Apple (-9,1%) et de UnitedHealth (-25,5%) ont été les contributeurs positifs à la performance relative les plus importants sur la période.

En mai, les marchés actions mondiaux ont enregistré une forte progression, soutenus par un apaisement partiel des tensions commerciales, malgré des incertitudes persistantes liées aux volte-face du président américain, à sa politique commerciale imprévisible, et aux risques qu'elle fait peser sur la croissance mondiale et l'inflation. Le principal catalyseur de cette dynamique a été l'accord conclu entre les États-Unis et la Chine, qui prévoit, pour une durée de 90 jours, une réduction significative des droits de douane : les États-Unis ont abaissé leurs tarifs de 145% à 30%, tandis que la Chine les a ramenés de 125% à 10%. Les investisseurs espèrent que le président Trump utilise ces mesures comme levier de négociation, et qu'à terme, les droits de douane resteront bien inférieurs aux niveaux initialement redoutés. Toutefois, en fin de mois, les deux pays se sont accusés mutuellement d'avoir violé les termes de la trêve commerciale. Plus tôt dans le mois, un accord avait été trouvé avec le Royaume-Uni, tandis que des négociations, plus difficiles, sont toujours en cours avec d'autres partenaires économiques, notamment le Japon, la Corée du Sud et l'Inde. En revanche, les discussions avec l'Union européenne restent tendues. Donald Trump, dénonçant un manque de progrès, a menacé d'imposer des droits de douane de 50% dès le 1er juin, avant de repousser cette échéance au 9 juillet. Pour ajouter à cette instabilité, la Cour du commerce international a suspendu, en fin de mois, les hausses de droits de douane décidées par l'administration américaine. Une cour d'appel fédérale a toutefois temporairement rétabli ces mesures, en attendant un éventuel examen de leur légalité par la Cour suprême. Les résultats d'entreprises du premier trimestre, globalement rassurants dans ce contexte incertain, ont également contribué à la hausse des marchés. Par ailleurs, les indicateurs de confiance des consommateurs ont montré des signes d'amélioration à la suite de l'accord sino-américain. En revanche, les taux d'intérêt à long terme ont fortement progressé. Le rendement du 10 ans américain a terminé le mois en hausse de 24 bps, à 4,40%, après avoir brièvement atteint 4,60%. Cette tension reflète notamment les préoccupations croissantes autour de la trajectoire budgétaire des États-Unis, alimentées par l'adoption, par la Chambre des représentants, d'un nouveau programme fiscal et de dépenses susceptible d'accentuer le déficit américain. Le texte doit encore passer entre les mains du Sénat. L'indice évaluant le dollar américain par rapport à un panier de devises majeures a poursuivi sa baisse, mais très légèrement (-0,1%), tandis que les cours du pétrole ont rebondi de plus de 4%.

Dans ce contexte, Lazard Human Capital (part EC) a enregistré une hausse de 4,36% sur le mois, tandis que son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis, a progressé de 6,06%. La performance du portefeuille a été principalement impactée par les reculs de Coloplast (-13,8%), Cigna (-6,8%) et Motorola Solutions (-5,6%). De plus, l'absence de Broadcom (+25,9%) et Meta (+18,1%) a également pesé sur la performance relative. À l'inverse, le portefeuille a tiré parti des fortes hausses enregistrées par Johnson Controls (+21%) et Microsoft (+16,8%), ainsi que de l'absence d'Apple (-5,3%), d'UnitedHealth (-26,5%) et de Berkshire Hathaway (-5,4%).

Les marchés boursiers américains ont poursuivi leur progression en juin, surperformant leurs homologues européens, qui ont légèrement reculé, dans un contexte de forte volatilité liée à divers événements économiques et géopolitiques. Les principaux indices américains ont affiché une solide performance, portés notamment par un regain d'intérêt pour la thématique de l'IA, effaçant ainsi toutes les pertes enregistrées depuis les creux d'avril et atteignant même de nouveaux records. Ils ont également bénéficié de l'apaisement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, tandis que les négociations avec d'autres partenaires majeurs, comme l'Union Européenne, le Japon et le Canada, progressent à un rythme plus modéré à l'approche de la date butoir du 9 juillet, marquant la fin de la trêve de 90 jours sur les tarifs réciproques. Du côté de la Réserve fédérale, Jerome Powell a une nouvelle fois adopté une posture prudente en maintenant les taux d'intérêt, malgré la pression exercée par le président américain pour les réduire. Cependant, les anticipations croissantes de baisses de taux, certains membres de la Fed étant ouverts à une première diminution en juillet, ainsi que la baisse des rendements des bons du Trésor américain et des données sur l'inflation reflétant une situation plus favorable que prévu, ont également contribué à la hausse des actions. Parallèlement, le projet de réforme fiscale et de dépenses de Donald Trump a continué de susciter des débats, notamment en ce qui concerne ses implications pour la dette et le déficit. Sur le plan géopolitique, Israël a mené une série d'attaques contre l'Iran à la mi-juin, suivies de frappes américaines ciblant des sites nucléaires iraniens clés.

Toutefois, un cessez-le-feu a rapidement été signé, apaisant ainsi les inquiétudes des investisseurs. Dans ce contexte, le taux américain à dix ans a diminué de 17 bps pour s'établir à 4,23%, tandis que son équivalent allemand a augmenté de 11 bps, atteignant 2,61%. Parallèlement, l'indice mesurant la valeur du dollar américain face à un panier de devises majeures a poursuivi son repli (-2,5%), tandis que les prix du pétrole ont enregistré une hausse de plus de 7%. Dans ce contexte, Lazard Human Capital a enregistré une baisse de 0,88% sur le mois, tandis que son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis, a progressé de 0,89%. La performance du portefeuille a été principalement affectée par les reculs de Zoetis (-10,6%, en raison de craintes liées à l'émergence de la concurrence), Accenture (-8,7%, en raison de bookings décevants malgré des résultats supérieurs aux attentes) et par l'absence de Meta (+10,3%). En revanche, le portefeuille a bénéficié des fortes progressions des sociétés exposées à l'IA, notamment KLA (+14,5%) et Applied Materials (+13%), ainsi que du rebond d'Estée Lauder (+16,7%) et de l'absence de Tesla (-11,3%).

Lors du troisième trimestre 2025, Lazard Human Capital a progressé de 4,36% (Part PC) contre une hausse de 7,17% pour le MSCI World dividendes nets réinvestis (en euro).

En juillet, les marchés américains ont poursuivi leur ascension, atteignant de nouveaux records grâce à la solide performance des grandes valeurs technologiques, à un début prometteur de la saison des publications trimestrielles, à des indicateurs économiques globalement positifs, aux avancées dans les négociations commerciales et à l'adoption du « One Big Beautiful Bill » du président américain. Cependant, de nombreuses interrogations persistent quant à l'impact à long terme des nouvelles politiques commerciales et fiscales. En Europe, les marchés ont sousperformé leurs homologues américains tout en enregistrant de légers gains, rassurés par la conclusion d'un accord de principe avec les États-Unis sur les droits de douane avant la date butoir du 1er août imposée par le président américain. Cet accord doit toutefois encore être validé par les États membres de l'UE. Du côté des banques centrales, la Fed a choisi de conserver son approche prudente et de maintenir une nouvelle fois ses taux inchangés, malgré les pressions exercées par Donald Trump en faveur d'une baisse. Quant à la BCE, après une série de baisses de taux successives, elle a opté pour une pause dans sa politique monétaire. Dans ce contexte, le taux américain à dix ans s'est tendu de 15 bps pour atteindre 4,37%, tandis que son équivalent allemand a augmenté de 9 bps pour atteindre 2,70%. Parallèlement, l'indice mesurant la valeur du dollar américain face à un panier de devises majeures s'est redressé de plus de 3% après six mois consécutifs de baisse. Et les cours du pétrole ont continué de progresser fortement, affichant un nouveau gain d'environ 7%. Lazard Human Capital a enregistré une hausse de 2,86% sur le mois, tandis que son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis, a progressé de 3,88%. La performance du portefeuille a été principalement pénalisée par les reculs de Cigna (-17,1%, sur une publication décevante), d'Accenture (-8%), de Deutsche Boerse (-8,2%) et d'ASML (-9,3% ; remet en question ses prévisions de croissance pour 2026 en raison de l'incertitude macroéconomique et géopolitique).

En revanche, il a pu bénéficier des très bons parcours d'Estée Lauder (+18,5%) qui poursuit son rebond, d'EssilorLuxottica (+11,9%, sur de bons résultats trimestriels), de Microsoft (+10% ; bons résultats accompagnés d'une accélération de la croissance d'Azure), et d'AstraZeneca (+10,8%). L'absence de Netflix (-11,2%) a aussi favorablement contribué.

En août, les marchés américains ont poursuivi leur ascension, atteignant de nouveaux records, avec une saison de résultats solide (croissance des ventes de 6% et des bénéfices de 11%, dont 13% et 22% pour les Magnificent 7). En Europe, les marchés ont sous-performé leurs homologues américains tout en enregistrant un léger gain, malgré un impact négatif en fin de mois de la situation politique française. Du côté des banques centrales, la FED semble acter une baisse des taux en septembre. Quant à la BCE, pas de changement de ton notable. Dans ce contexte, le taux américain à dix ans s'est détendu de 15 bps pour atteindre 4,2%, tandis que son équivalent allemand a augmenté de 3 bps pour atteindre 2,73%. Parallèlement, l'indice mesurant la valeur du dollar américain face à un panier de devises majeures s'est replié de plus de 2%. Et les cours du pétrole ont plus que retracé la hausse du mois précédent, en baissant de plus de 7%. Lazard Human Capital a enregistré une performance de +0.35% sur le mois, tandis que son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis, a monté de +0.33%. La performance du portefeuille a été principalement portée par Sony (+11%), Ilexx (+21%, résultats meilleurs qu'attendus) et par l'absence de Meta. En revanche le portefeuille a été pénalisé par l'absence d'Apple, ainsi que par le recul de Schneider Electric (-8%) et d'Applied Materials (-10.7% ; publication trimestrielle décevante notamment liée à la Chine).

Le mois de septembre est traditionnellement l'un des plus volatils de l'année, enregistrant dans plus de la moitié des cas des performances négatives. Mais cette année, la tendance a été différente : les marchés américains ont poursuivi leur progression, enchaînant les records. Le S&P 500 a signé un cinquième mois consécutif de hausse, tandis que le Nasdaq a enregistré son sixième mois positif d'affilée. Cette dynamique a été une nouvelle fois stimulée par la thématique de l'intelligence artificielle, illustrée par l'annonce d'une augmentation massive du carnet de commandes d'Oracle Cloud et par les investissements de Nvidia dans Intel et OpenAI, en dépit des inquiétudes persistantes concernant les valorisations élevées et la rentabilité des investissements colossaux engagés dans le secteur. En parallèle, la Réserve fédérale a entamé, comme prévu, son cycle de baisse des taux. La réunion du FOMC s'est conclue par une réduction de 25 bps, ramenant le taux directeur dans une fourchette de 4,00% à 4,25%, dans un contexte de détérioration du marché du travail et d'inflation toujours élevée. Les nouvelles projections économiques se sont révélées plus accommodantes qu'anticipé, avec une médiane prévoyant 50 bps supplémentaires de baisse d'ici la fin de l'année, ainsi que des perspectives d'emploi et de croissance meilleures que celles formulées en juin. Par ailleurs, après l'échec d'un nouveau vote sur le budget au Sénat, les États-Unis se dirigent vers un shutdown, contraignant les services jugés non essentiels à fermer, et entraînant l'interruption de la publication de données économiques clés. De l'autre côté de l'Atlantique, les marchés européens ont également progressé, le Stoxx Europe 600 se rapprochant de ses sommets historiques, soutenu par des valorisations attractives, des rachats d'actions records et un contexte macroéconomique plus porteur. La Banque centrale européenne, pour sa part, a maintenu ses taux inchangés pour la deuxième réunion consécutive. Dans ce contexte, le taux américain à dix ans s'est replié de 8 bps pour s'établir à 4,15%, tandis que son équivalent allemand est resté quasiment inchangé, clôturant le mois à 2,71%. L'indice mesurant la valeur du dollar américain face à un panier de devises majeures est demeuré stable et les cours du pétrole ont poursuivi leur baisse, pénalisés à la fois par la politique de surproduction menée par les membres de l'OPEP+ et par le recul de la demande mondiale. Lazard Human Capital a enregistré une hausse de 1,10% sur le mois, tandis que son indice de référence, le MSCI World en euros, dividendes réinvestis, a progressé de 2,82%. Le fonds a été principalement pénalisé par l'absence de Tesla (+32,7%) et d'Apple (+9,3%) qui sont exclues de l'univers d'investissement, ainsi que par les replis de S&P Global (-11,6%), Coloplast (-11,4%) et L'Oréal (-7,4%). En revanche, il a bénéficié de son exposition à la thématique de l'IA et des semi-conducteurs, soutenue par les hausses de KLA (+23,2%), ASML (+30,1%), Applied Materials (+26,7%) et Schneider Electric (+13,1%). L'absence d'Amazon (-4,5%) a également été favorable (exclue aussi de l'univers d'investissement).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OTIS WORLDWIDE CORP	1 365 096,46	1 373 535,21
BANK OF AMERICA CORP	466 137,92	1 670 675,24
MICROSOFT CORP	1 233 703,37	171 270,65
AUTOMATIC DATA PROCESSING	341 819,19	1 019 019,24
BROADCOM INC	735 773,33	501 615,93
PROLOGIS INC	1 210 608,65	-
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	490 780,83	714 498,78
ELI LILLY & CO	1 161 316,11	-
JPMORGAN CHASE & CO	1 117 854,84	-
CBOE GLOBAL MARKETS INC	1 054 092,51	-

73. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : -

- o Change à terme : -
- o Future : -
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 9

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	44 399,94	EUR	13,47	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	44 399,94	EUR	13,47	EUR

74. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	71 946 158,48	53 610 393,35
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	71 946 158,48	53 610 393,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	71 946 158,48	53 610 393,35
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 707 291,90	54 694,82
Comptes financiers	3 259 138,45	274 817,65
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 966 430,35	329 512,47
Total de l'actif I+II	76 912 588,83	53 939 905,82

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	71 321 409,41	44 487 923,76
Report à nouveau sur revenu net	32,00	3,59
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	2 189 978,29	9 422 939,93
Capitaux propres I	73 511 419,70	53 910 867,28
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	73 511 419,70	53 910 867,28
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 401 169,13	29 038,54
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	3 401 169,13	29 038,54
Total Passifs : I+II+III+IV	76 912 588,83	53 939 905,82

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	1 058 645,47	718 617,58
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	13 348,93	44 038,21
Sous-total produits sur opérations financières	1 071 994,40	762 655,79
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 274,51	-1 122,62
Sous-total charges sur opérations financières	-1 274,51	-1 122,62
Total revenus financiers nets (A)	1 070 719,89	761 533,17
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-408 700,42	-263 094,97
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-408 700,42	-263 094,97
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	662 019,47	498 438,20
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	8 520,26	139 413,23
Sous-total revenus nets I = (C+D)	670 539,73	637 851,43
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 787 292,28	931 019,41
Frais de transactions externes et frais de cession	-181 066,95	-135 230,84
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 606 225,33	795 788,57
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	174 422,93	-7 340,35
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 780 648,26	788 448,22

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-790 165,66	6 554 629,79
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-3 835,19	2 035,53
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-794 000,85	6 556 665,32
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	532 791,15	1 439 974,96
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-261 209,70	7 996 640,28
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	2 189 978,29	9 422 939,93

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Compartiment est d'obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la période de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence MSCI World des marchés développés en investissant dans des entreprises qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain : i.e., le processus mis en œuvre par l'entreprise pour former, transmettre les savoirs, motiver, fidéliser, recruter ses collaborateurs en fonction de ses besoins dans le cadre de sa stratégie de développement. Toutefois, en raison de la réduction de l'univers d'investissement effectuée par le gestionnaire, la performance de l'OPC pourra s'éloigner de cet indicateur de référence.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	35 229 557,87	53 910 867,28	73 511 419,70
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR en EUR			
Actif net	-	-	33 031,00
Nombre de titres	-	-	3 187,1672
Valeur liquidative unitaire	-	-	10,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	0,27
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	0,08
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR en EUR			
Actif net	28 702 740,49	45 522 322,44	46 255 059,94
Nombre de titres	28 317,091	37 042,823	36 447,936
Valeur liquidative unitaire	1 013,61	1 228,91	1 269,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-27,79	17,97	30,81
Capitalisation unitaire sur revenu	14,53	15,18	13,88
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR en EUR			
Actif net	3 466 832,24	4 067 113,90	4 053 397,99
Nombre de titres	3 441,000	3 374,209	3 296,209
Valeur liquidative unitaire	1 007,50	1 205,35	1 229,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-23,41	17,62	29,87
Distribution unitaire sur revenu	14,35	14,90	13,47
Crédit d'impôt unitaire (1)	2,02	1,92	- (1)
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR en EUR			
Actif net	-	-	491 183,99
Nombre de titres	-	-	32 001,9127
Valeur liquidative unitaire	-	-	15,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	0,18
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	0,17
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR en EUR			
Actif net	3 046 453,74	3 917 079,62	22 226 900,44
Nombre de titres	3 025,361	3 227,843	17 840,448
Valeur liquidative unitaire	1 006,97	1 213,52	1 245,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-27,72	17,76	30,33
Capitalisation unitaire sur revenu	7,88	8,22	6,52
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR en EUR			
Actif net	13 531,40	404 351,32	451 846,34
Nombre de titres	133,232	3 340,313	3 675,453
Valeur liquidative unitaire	101,56	121,05	122,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,13	1,77	3,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,51	-0,42	-0,66

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché. Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les Compartiments datés.

Pendant la période de souscription le compartiment sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture du compartiment au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de la SICAV et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de la SICAV et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Action	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	PC EUR	1,05%	
		PD EUR	1,10%	
		EC EUR	0,50%	
		ED EUR	0,50%	
		RC EUR	2,10%	
		MC EUR	0,05%	
		AIS EUR	0,75%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les actions	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les actions	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Actions, change et autres instruments	De 0 à 0,20%
Commission de surperformance	Actif net	PC EUR, PD EUR, EC EUR, ED EUR, RC EUR, MC EUR, AIS EUR	Néant	

Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	53 910 867,28	35 229 557,87
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	32 608 299,77	14 998 762,35
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 432 877,79	-4 119 925,13
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	662 019,47	498 438,20
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 606 225,33	795 788,57
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-794 000,85	6 556 665,32
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-49 113,51	-48 419,90
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	73 511 419,70	53 910 867,28

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	3 594,7709	36 657,03
Actions rachetées durant l'exercice	-407,6037	-4 187,18
Solde net des souscriptions/rachats	3 187,1672	32 469,85
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 187,1672	
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	6 098,102	7 560 753,80
Actions rachetées durant l'exercice	-6 692,989	-8 320 754,33
Solde net des souscriptions/rachats	-594,887	-760 000,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	36 447,936	
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-78,000	-97 353,36
Solde net des souscriptions/rachats	-78,000	-97 353,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 296,209	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	35 645,2200	512 726,31
Actions rachetées durant l'exercice	-3 643,3073	-54 563,86
Solde net des souscriptions/rachats	32 001,9127	458 162,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	32 001,9127	
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	19 716,077	24 392 597,10
Actions rachetées durant l'exercice	-5 103,472	-5 889 221,82
Solde net des souscriptions/rachats	14 612,605	18 503 375,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	17 840,448	
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	884,529	105 565,53
Actions rachetées durant l'exercice	-549,389	-66 797,24
Solde net des souscriptions/rachats	335,140	38 768,29
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 675,453	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR FR001400TCH0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	33 031,00	3 187,1672	10,36
LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR FR0014009F63	Capitalisation	Capitalisation	EUR	46 255 059,94	36 447,936	1 269,07
LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR FR0014009F71	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	4 053 397,99	3 296,209	1 229,71
LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR FR001400MM46	Capitalisation	Capitalisation	EUR	491 183,99	32 001,9127	15,34
LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR FR0014009F48	Capitalisation	Capitalisation	EUR	22 226 900,44	17 840,448	1 245,87
LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR FR0014009F89	Capitalisation	Capitalisation	EUR	451 846,34	3 675,453	122,93

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	IRLANDE +/-	JAPON +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	71 946,16	41 979,57	10 058,82	5 729,40	4 351,72	2 900,12
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	71 946,16					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 259,14	-	-	-	3 259,14
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		-	-	-	3 259,14

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 259,14	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 259,14	-	-	-	-	-	-

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	46 331,29	2 900,12	2 016,73	1 446,36	2 026,68
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 690,59	14,17	-	-	-
Comptes financiers	315,75	34,82	47,14	5,59	75,20
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-3 339,12	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	44 998,51	2 949,11	2 063,87	1 451,95	2 101,88

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 663 992,54
	Souscriptions à recevoir	2 530,81
	Coupons et dividendes en espèces	40 768,55
Total des créances		1 707 291,90
Dettes		
	Achats à règlement différé	3 339 118,87
	Rachats à payer	18 612,60
	Frais de gestion fixe	43 437,66
Total des dettes		3 401 169,13
Total des créances et des dettes		-1 693 877,23

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	61,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	240 509,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	21 022,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	151,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	136 565,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	10 389,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			-
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			-

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	670 539,73	637 851,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	670 539,73	637 851,43
Report à nouveau	32,00	3,59
Sommes distribuables au titre du revenu net	670 571,73	637 855,02

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	275,79	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	275,79	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	275,79	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	275,79	-
Total	275,79	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	506 106,76	562 411,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	506 106,76	562 411,29
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	506 106,76	562 411,29
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	506 106,76	562 411,29
Total	506 106,76	562 411,29
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	44 388,25	50 304,87
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	44 388,25	50 304,87
Report à nouveau	32,00	3,59
Sommes distribuables au titre du revenu net	44 420,25	50 308,46
Affectation :		
Distribution	44 399,94	50 275,71
Report à nouveau du revenu de l'exercice	20,31	32,75
Capitalisation	-	-
Total	44 420,25	50 308,46
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	3 296,209	3 374,209
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	13,47	14,90
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	5 807,00	6 325,08

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	5 750,20	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 750,20	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 750,20	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 750,20	-
Total	5 750,20	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	116 469,83	26 562,46
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	116 469,83	26 562,46
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	116 469,83	26 562,46
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	116 469,83	26 562,46
Total	116 469,83	26 562,46
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	-2 451,10	-1 427,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-2 451,10	-1 427,19
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-2 451,10	-1 427,19
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 451,10	-1 427,19
Total	-2 451,10	-1 427,19
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 780 648,26	788 448,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 780 648,26	788 448,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 780 648,26	788 448,22

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	867,03	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	867,03	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	867,03	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	867,03	-
Total	867,03	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 123 237,63	665 704,82
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 123 237,63	665 704,82
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 123 237,63	665 704,82
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 123 237,63	665 704,82
Total	1 123 237,63	665 704,82
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	98 475,12	59 485,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	98 475,12	59 485,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	98 475,12	59 485,44
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	98 475,12	59 485,44
Total	98 475,12	59 485,44
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 769,42	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 769,42	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 769,42	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5 769,42	-
Total	5 769,42	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	541 239,28	57 330,47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	541 239,28	57 330,47
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	541 239,28	57 330,47
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	541 239,28	57 330,47
Total	541 239,28	57 330,47
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	11 059,78	5 927,49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	11 059,78	5 927,49
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	11 059,78	5 927,49
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	11 059,78	5 927,49
Total	11 059,78	5 927,49
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			71 946 158,48	97,87
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			71 946 158,48	97,87
Assurance			2 724 103,04	3,71
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 895	1 392 073,00	1,90
HANNOVER RUECK SE	EUR	4 920	1 262 472,00	1,72
SONY FINANCIAL GROUP INC	JPY	73 600	69 558,04	0,09
Automobiles			1 174 800,00	1,60
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	13 750	1 174 800,00	1,60
Banques commerciales			2 619 963,47	3,56
BNP PARIBAS	EUR	19 300	1 492 469,00	2,03
JPMORGAN CHASE & CO	USD	4 200	1 127 494,47	1,53
Biens de consommation durables			1 806 388,41	2,46
SONY GROUP CORP	JPY	73 600	1 806 388,41	2,46
Boissons			607 327,60	0,83
DIAGEO PLC	GBP	29 855	607 327,60	0,83
Compagnies aériennes			1 112 722,55	1,51
OTIS WORLDWIDE CORP	USD	14 300	1 112 722,55	1,51
Composants automobiles			957 734,40	1,30
MICHELIN (CGDE)	EUR	31 360	957 734,40	1,30
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 063 444,51	5,53
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	10 790	1 278 178,81	1,74
CBOE GLOBAL MARKETS INC	USD	5 250	1 095 797,87	1,49
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	5 815	1 689 467,83	2,30
Distribution spécialisée			1 139 358,43	1,55
ROSS STORES INC	USD	8 785	1 139 358,43	1,55
Equipements de communication			1 726 026,51	2,35
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	4 435	1 726 026,51	2,35
Equipements électriques			1 641 816,00	2,23
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	6 910	1 641 816,00	2,23
Equipements et fournitures médicaux			5 470 701,21	7,44
BECTON DICKINSON AND CO	USD	3 010	479 473,79	0,65
COLOPLAST-B	DKK	13 930	1 013 321,63	1,38
ESSILORLUXOTTICA	EUR	6 155	1 698 780,00	2,31
IDEXX LABORATORIES INC	USD	1 480	804 729,53	1,09
MEDTRONIC PLC	USD	18 190	1 474 396,26	2,01
FPI de détail			608 192,00	0,83
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	6 800	608 192,00	0,83
FPI Industrielles			1 114 011,57	1,52
PROLOGIS INC	USD	11 430	1 114 011,57	1,52

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			8 638 755,49	11,74
ADOBE INC	USD	2 915	875 120,21	1,19
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	USD	5 980	1 320 384,00	1,80
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	17 745	1 660 478,94	2,26
MICROSOFT CORP	USD	10 850	4 782 772,34	6,49
Machines			2 470 537,90	3,36
ATLAS COPCO AB-B SHS	SEK	113 400	1 446 360,51	1,97
FANUC CORP	JPY	41 700	1 024 177,39	1,39
Marchés de capitaux			1 797 939,06	2,45
MORGAN STANLEY	USD	13 290	1 797 939,06	2,45
Médias et services interactifs			2 884 097,02	3,92
ALPHABET INC-CL A	USD	13 940	2 884 097,02	3,92
Produits chimiques			1 542 938,89	2,10
ECOLAB INC	USD	6 620	1 542 938,89	2,10
Produits de soins personnels			2 882 369,04	3,92
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	USD	19 025	1 426 794,04	1,94
L'OREAL	EUR	3 950	1 455 575,00	1,98
Produits domestiques			1 296 048,51	1,76
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	19 050	1 296 048,51	1,76
Produits pharmaceutiques			6 654 546,22	9,05
ASTRAZENECA PLC	GBP	11 001	1 409 408,59	1,92
ELI LILLY & CO	USD	1 750	1 136 382,98	1,55
MERCK & CO. INC.	USD	13 480	962 873,53	1,31
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	3 645	1 013 355,62	1,38
SANOFI	EUR	7 982	626 986,10	0,85
ZOETIS INC	USD	12 090	1 505 539,40	2,04
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			7 985 001,63	10,86
APPLIED MATERIALS INC	USD	8 324	1 450 430,43	1,97
ASML HOLDING NV	EUR	1 735	1 436 753,50	1,95
KLA CORP	USD	1 945	1 785 427,23	2,43
NVIDIA CORP	USD	20 860	3 312 390,47	4,51
Services aux entreprises			1 216 839,83	1,66
ACCENTURE PLC-CL A	USD	5 798	1 216 839,83	1,66
Services aux professionnels			1 566 893,52	2,13
BUREAU VERITAS SA	EUR	30 695	817 714,80	1,11
VERISK ANALYTICS INC	USD	3 500	749 178,72	1,02
Services de télécommunication diversifiés			1 535 074,33	2,09
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	26 733	775 524,33	1,06
ORANGE	EUR	55 000	759 550,00	1,03
Services financiers diversifiés			3 666 902,23	4,99
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 930	1 124 533,00	1,53
MOODY'S CORP	USD	2 250	912 408,51	1,24
S&P GLOBAL INC	USD	3 935	1 629 960,72	2,22

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Soins et autres services médicaux			1 041 625,11	1,42
THE CIGNA GROUP	USD	4 246	1 041 625,11	1,42
Total			71 946 158,48	97,87

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	71 946 158,48
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4 966 430,35
Autres passifs (-)	-3 401 169,13
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	73 511 419,70

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL AIS EUR	EUR	3 187,1672	10,36
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR	EUR	36 447,936	1 269,07
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL ED EUR	EUR	3 296,209	1 229,71
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL MC EUR	EUR	32 001,9127	15,34
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL PC EUR	EUR	17 840,448	1 245,87
Action LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL RC EUR	EUR	3 675,453	122,93

75. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Human Capital

Identifiant d'entité juridique : 969500CI17UH0905KA36

Objectif d'investissement durable

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☒ Oui ☐ ☐ ☐ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 83,01%

☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

L'objectif de gestion du Compartiment est d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence MSCI World des marchés développés en investissant dans des entreprises à impact social qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain c'est-à-dire, le processus mis en œuvre par l'entreprise pour former, transmettre les savoirs, motiver, fidéliser, recruter ses collaborateurs en fonction de ses besoins dans le cadre de sa stratégie de développement.

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation de l'objectif d'investissement durable par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité, quantitatifs et qualitatifs. Leur description figure ci-dessous.

➤ Trois indicateurs quantitatifs :

- Le nombre d'heures de formation par employé et par an : indicateur d'éducation.

Les sociétés sont classées en fonction du nombre d'heures moyen dispensé par employé. Plus le nombre moyen d'heures est élevé, plus l'entreprise est considérée comme performante.

- Le pourcentage de femmes dans l'encadrement supérieur : indicateur d'égalité.

Les sociétés sont classées en fonction du pourcentage de femmes à des postes d'encadrement supérieur. Plus le pourcentage est élevé, plus l'entreprise est considérée comme performante.

- Le taux de rotation annuel des effectifs : indicateur de satisfaction.

Les sociétés sont classées en fonction du taux de rotation des effectifs, plus le taux est faible, plus l'entreprise est considérée comme performante.

➤ Deux indicateurs qualitatifs fournis par notre partenaire extra- financier (MSCI ESG Manager) :

- L'implication du management dans la formation des collaborateurs sur les sujets liés à la diversité : indicateur de diversité. Les sociétés sont classées en cinq catégories dont la plus exigeante correspond à la définition stricte de notre prestataire externe : « Employee training on diversity policy, supported by senior executive or higher level of oversight on diversity performance ».

- L'étendue de l'attribution des avantages sociaux : indicateur de protection sociale.

Les sociétés sont classées en quatre catégories dont la plus exigeante correspond à la définition stricte de notre prestataire externe : « Benefits cover all employees ».

La performance des indicateurs de durabilité pour le fonds Lazard Human Capital est :

Indicateurs	Fonds	Univers ESG
Note Human Capital	5.62 /10	4.17 /10
% de rotation des effectifs	7.95%	7.97%
% de femmes dans l'encadrement supérieur	27.67%	24.98%
Nombre moyen d'heures de formation	30.34	28.08
% d'entreprises distribuant des avantages sociaux à tous leurs employés	16.51%	5.13%
% d'entreprises avec le plus haut degré d'intégration de la diversité	69.87%	46.76%

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs N-1	Fonds	Univers ESG
Note Human Capital	5.60 /10	4.41 /10
% de rotation des effectifs	26.62%	44.67%
% de femmes dans l'encadrement supérieur	27.64%	22.92%
Nombre moyen d'heures de formation	22.54	14.22
% d'entreprises distribuant des avantages sociaux à tous leurs employés	12.18%	8.15%
% d'entreprises avec le plus haut degré d'intégration de la diversité	77.19%	56.68%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	40,18%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	38,21%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	71,54%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	58,40%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	18,49%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	65,45%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	33,18%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	10,79%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	22,71%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	69,70%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	MICROSOFT CORPORATION	INFORMATION ET COMMUNICATION	6,20%	ÉTATS-UNIS
2	NVIDIA CORPORATION	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,67%	ÉTATS-UNIS
3	ALPHABET INC.	INFORMATION ET COMMUNICATION	3,42%	ÉTATS-UNIS
4	VISA INC.	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,75%	ÉTATS-UNIS
5	SONY GROUP CORPORATION	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,58%	JAPON
6	SS&P GLOBAL INC	INFORMATION ET COMMUNICATION	2,58%	ÉTATS-UNIS
7	HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	2,53%	ÉTATS-UNIS
8	ESSILORLUXOTTICA SA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,51%	FRANCE
9	MORGAN STANLEY	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,42%	ÉTATS-UNIS
10	ECOLAB INC.	CONSTRUCTION	2,41%	ÉTATS-UNIS
11	JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,40%	IRLANDE
12	ALLIANZ SE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,36%	ALLEMAGNE
13	ACCENTURE PLC	INFORMATION ET COMMUNICATION	2,34%	ÉTATS-UNIS
14	SCHNEIDER ELECTRIC SE	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,31%	FRANCE
15	MOTOROLA SOLUTIONS, INC.	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,23%	ÉTATS-UNIS

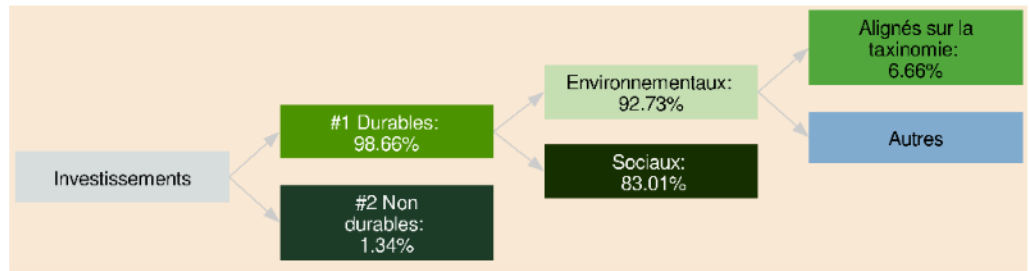
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/10/2024 au 30/09/2025



L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

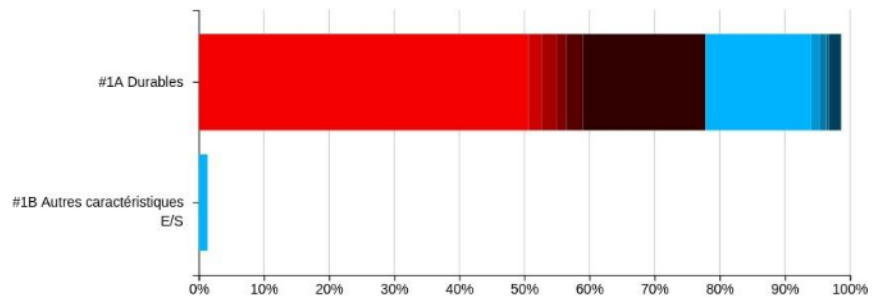


La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux

La catégorie #2 Non durables inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industrie manufacturière	50.61%	
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.99%	
Construction	2.41%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1.45%	
Hébergement et restauration	2.53%	
Information et communication	18.86%	
Activités financières et d'assurance	16.24%	1.34%
Activités immobilières	1.27%	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.99%	
Activités de services administratifs et de soutien	0.46%	
Santé humaine et action sociale	1.84%	

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 0,00% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

☒ Oui :

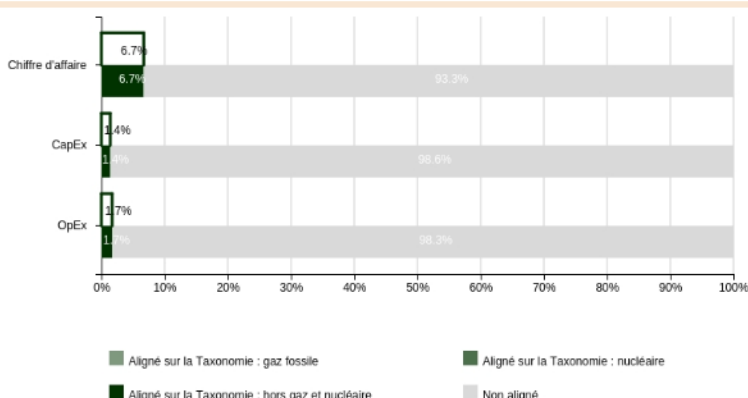
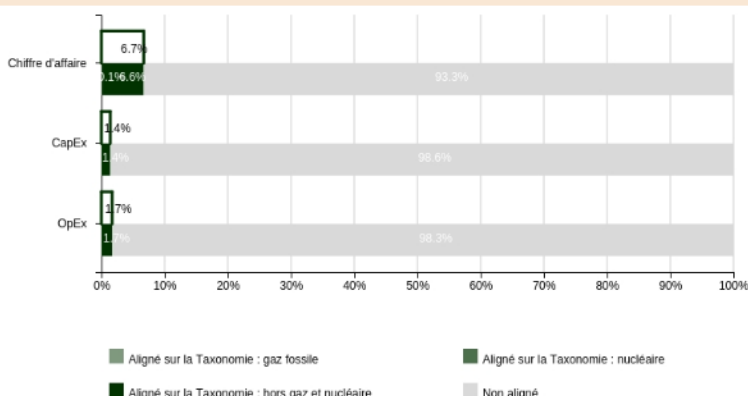
☒ Dans le gaz fossile

☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 86,08%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 83,01%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 0,00%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

A partir du « MSCI World des marchés développés », nous procédons à plusieurs étapes de sélection. Pour définir un univers d'investissement réduit nous appliquons le filtre à partir de cinq critères et nous retenons :

- 1) Les entreprises les mieux classées sur au moins l'un des indicateurs suivants :
 - Le nombre d'heures de formation par employé par an (indicateur quantitatif) ;
 - La part de femmes à des postes d'encadrement supérieur (indicateur quantitatif) ;
 - Le taux de rotation annuel des effectifs (indicateur quantitatif) ;
 - L'implication du management dans la formation des collaborateurs sur les sujets liés à la diversité (indicateur qualitatif) ;
 - L'étendue de l'attribution des avantages sociaux (indicateur qualitatif). Conformément à une approche « Best in Universe », les entreprises intègrent l'univers d'investissement uniquement si : elles sont parmi les meilleures 10% sur les indicateurs de nature chiffrée (quantitatif) ou bien lorsque MSCI ESG Manager leur accorde le niveau le plus élevé sur les indicateurs qualitatifs, décrits par une phrase.

2) Ensuite, nous nous assurons que les entreprises sélectionnées à ce stade ne nuisent pas aux autres critères environnementaux, sociaux et qu'elles ont de bonnes pratiques de gouvernance. Pour cela, un filtre est appliqué, excluant les entreprises les moins bien classées en matière d'environnement, de social et de gouvernance, basé sur les notations d'un fournisseur de données extra-financières (CCC ou B chez notre partenaire extra financier, MSCI ESG Manager).

La part d'investissement durable du portefeuille s'élève à 98,66% en moyenne sur la période de l'actif net.

Si une société en portefeuille ne répond pas aux critères de durabilité, un délai maximum de trois mois est prévu pour sortir la valeur du portefeuille, cela peut avoir pour conséquence un taux moyen de durabilité des titres vifs détenus en direct sur la période de référence différent de 100%.

3) À partir de cet univers réduit nous éliminons les 20% de valeurs les moins bien notées sur la base de notre Note Interne Capital Humain pour obtenir notre univers d'investissement. Nous avons tout d'abord établi une note sur chaque indicateur, la note globale Capital Humain est établie à partir d'une moyenne équipondérée des notes sur chacun des 5 indicateurs. Pour calculer cette note, nous utilisons les indicateurs bruts du prestataire externe MSCI ESG Manager que nous complétons et actualisons par les données obtenues lors d'engagements auprès des entreprises. Ces indicateurs sont agrégés en une note comprise entre 0 et 10, attribuée selon une échelle définie par le gérant et les analystes ESG.

La note globale Capital Humain est obtenue à partir d'une moyenne équipondérée des notes sur chaque indicateur. Cette note nous permet alors de réduire l'univers de départ de 20%, pour aboutir à l'univers d'investissement final. Alors qu'une valeur entre dans l'univers d'investissement sur un des indicateurs seulement, la réduction de l'univers de départ pour aboutir à l'univers final investissable se fait en tenant compte de la performance de l'entreprise sur les 5 indicateurs. C'est à la suite de cette ultime étape d'exclusion que nous disposons de l'univers d'investissement final.

Conformément aux règles du Label Towards Sustainability, le fonds n'investit pas dans certaines activités, définies dans le code de Transparence : <https://www.lazardfreresgestion.fr/download.aspx?Doc=W20&Ref=ESG-CODE-TRANSPARENCE-ACTIONS&Lang=FRA&Extension=pdf>



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

TEXTE DES RESOLUTIONS

LAZARD FUNDS

Société d'investissement à capital variable
(Sicav à Compartiments)
Siège social : 10, avenue Percier – 75008 Paris
484 947 627 RCS PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Ex. clos le 30/09/2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES** qui s'élèvent à :

50 146 854,63 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

-3 997 327,87 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « BC EUR »	Capitalisation	3 219 148,71 €
- Action « FC EUR » :	Capitalisation	955 136,52 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation	26 880,22 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	26 431 436,07 €
- Action « PC H-CHF » :	Capitalisation	97 792,71 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	1 292 628,91 €
- Action « PC USD » :	Capitalisation	42 493,05 €
- Action « PD EUR » :	Distribution	2 215 359,11 €
	Report	375,17 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	7 116 254,34 €
- Action « PVC H-CHF » :	Capitalisation	904 851,53 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	7 303 595,47 €
- Action « RC H-CHF » :	Capitalisation	177 231,90 €
- Action « RC H-USD » :	Capitalisation	37 844,09 €
- Action « RD EUR » :	Distribution	16,91 €
- Action « RD-H USD » :	Distribution	25,10 €
- Action « TC EUR » :	Capitalisation	325 784,82 €

- a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **38,66 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;
- b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **16,91 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;
- c) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD-H USD » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **25,10 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « BC EUR »	Capitalisation	-181 422,37 €
- Action « FC EUR » :	Capitalisation	-56 599,99 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation	12 601,86 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	-1 657 381,58 €
- Action « PC H-CHF » :	Capitalisation	-67 823,44 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	-1 393 236,57 €
- Action « PC USD » :	Capitalisation	-2 664,39 €
- Action « PD EUR » :	Report	1 096 501,75 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	-398 902,72 €
- Action « PVC H-CHF » :	Capitalisation	-565 209,46 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	-572 112,02 €

- Action « RC H-CHF » :	Capitalisation	-141 588,37 €
- Action « RC H-USD » :	Capitalisation	-49 039,42 €
- Action « RD EUR » :	Capitalisation	-1,50 €
- Action « RD-H USD » :	Capitalisation	-21,44 €
- Action « TC EUR » :	Capitalisation	-20 428,21 €

Rappel des exercices précédents	Montant unitaire/action
2024	36,03 € catégorie action « PD EUR », et 15,68 € catégorie action « RD EUR », et 5,89 € catégorie action « RD-H USD »
2023	24,90 € catégorie action « PD EUR », et 22,44 € catégorie action « PD H-USD », et 9,78 € catégorie action « RD EUR », et 4,34 € catégorie action « RD-H USD »
2022	24,59 € catégorie action « PD EUR », et 3,29 € catégorie action « RD-H USD »
2021	23,62 € catégorie action « PD EUR »

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI** qui s'élèvent à :

12 844 635,98 € somme distribuable afférente aux revenus nets,
1 568 119,17 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « AGIPI EURO SHORT D » :	Capitalisation	917 944,13 €
- Action « EVC EUR » :	Capitalisation	124 732,21 €
- Action « PD EUR » :	Distribution	441 865,70 €
-	Report	1,09 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	10 848 280,45 €
- Action « RC » :	Capitalisation	511 807,68 €
- Action « RVC » :	Capitalisation	4,72 €

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **41,96 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « AGIPI EURO SHORT D » :	Capitalisation	125 893,25 €
- Action « EVC EUR » :	Capitalisation	14 771,45 €
- Action « PD EUR » :	Capitalisation	50 821,87 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	1 310 634,72 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	65 997,22 €
- Action « RVC EUR » :	Capitalisation :	0,66 €

Rappel des exercices précédents	Montant unitaire/action
2024	43,07 € catégorie action « PD EUR »
2023	31,96 € catégorie action « PD EUR »
2022	38,26 € catégorie action « PD EUR »
2021	46,74 € catégorie action « PD EUR »

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD HUMAN CAPITAL** qui s'élèvent à :

670 571,73 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

1 780 648,26 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « AIS EUR » :	Capitalisation :	275,79 €
- Action « EC EUR » :	Capitalisation :	506 106,76 €
- Action « ED EUR » :	Distribution :	44 399,94 €
	Report :	20,31 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation :	5 750,20 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	116 469,83 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation :	-2 451,10 €

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « ED EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **13,47 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « AIS EUR » :	Capitalisation :	867,03 €
- Action « EC EUR » :	Capitalisation :	1 123 237,63 €
- Action « ED EUR » :	Capitalisation :	98 475,12 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation :	5 769,42 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	541 239,28 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation :	11 059,78 €

Rappel des exercices précédents

2024

2023

Montant unitaire/action

14,90 € catégorie action « ED EUR »

14,35 € catégorie action « ED EUR »

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES** qui s'élèvent à :

2 465 671,52 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

2 648 922,31 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	2 455 923,61 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	9 582,53 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	165,38 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	2 638 139,87 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	10 617,43 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	165,01 €

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD EURO CREDIT SRI** qui s'élèvent à :

6 818 997,17 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

5 273 105,28 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « AIS EUR » :	Capitalisation :	138 360,64 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation :	15 667,20 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	4 409 133,96 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation :	1 006 259,18 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation :	1 249 576,19 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « AIS EUR » :	Capitalisation :	79 703,33 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation :	6 330,76 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	3 283 400,48 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation :	777 548,16 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation :	1 126 122,55 €

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD WELL BEING** qui s'élèvent à :

309 790,47 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

594 619,92 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation :	302 822,05 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	70,58 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation :	6 894,91 €
- Action « RVC EUR » :	Capitalisation :	2,93 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation :	578 108,47 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	313,23 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation :	16 194,97 €
- Action « RVC EUR » :	Capitalisation :	3,25 €

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD CREDIT 2028** qui s'élèvent à :

3 459 979,60 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

124 222,59 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	2 720 544,28 €
- Action « ED EUR » :	Distribution	57 848,85 €
	Report	10,71 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	302 098,21 €
- Action « PD EUR » :	Distribution	15 233,86 €
	Capitalisation	2,34 €

- Action « PP C EUR » :	Capitalisation	37 571,71 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	302 693,68 €
- Action « RD EUR » :	Distribution	23 939,08 €
	Capitalisation	26,88 €

- a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **27,72 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;
- b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « ED EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **29,35 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;
- c) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **2,23 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	91 074,22 €
- Action « ED EUR » :	Report	4 432,68 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	10 695,67 €
- Action « PD EUR » :	Report	1 233,82 €
- Action « PP C EUR » :	Capitalisation	1 257,63 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	13 267,99 €
- Action « RD EUR » :	Report	2 260,58 €

Rappel des exercices précédents 2024

Montant unitaire/action

20,61 € catégorie action « PD EUR »
21,51 € catégorie action « ED EUR »
1,78 € catégorie action « RD EUR »

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD HIGH YIELD 2029** qui s'élèvent à :

6 484 562,46 € somme distribuable afférente aux revenus nets,
-90 623,10 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « CC EUR » :	Capitalisation	806 163,47 €
- Action « EC EUR » :	Capitalisation	2 910 005,04 €
- Action « ED EUR » :	Distribution	116 143,03 €
	Report	1,83 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	1 751 847,10 €
- Action « PD EUR » :	Distribution	227 892,96 €
	Report	4,36 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	671 080,92 €
- Action « RD EUR » :	Distribution	1 423,73 €
	Report	0,02 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « CC EUR » :	Capitalisation	-12 785,01 €
- Action « EC EUR » :	Capitalisation	-41 343,68 €
- Action « ED EUR » :	Report	3 511,27 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	-25 622,63 €
- Action « PD EUR » :	Capitalisation	-3 244,06 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	-11 118,50 €
- Action « RD EUR » :	Capitalisation	-20,49 €

- a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « ED EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **59,53 €** qui sera détaché le **12 janvier 2026** et mis en paiement le **14 janvier 2026** ;
- b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **55,45 €** qui sera détaché le **12 janvier 2026** et mis en paiement le **14 janvier 2026** ;
- c) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **4,73 €** qui sera détaché le **12 janvier 2026** et mis en paiement le **14 janvier 2026** ;

Rappel des exercices précédents
2024

Montant unitaire/action
17,07 € catégorie action « ED EUR »
17,07 € catégorie action « PD EUR »
1,24 € catégorie action « RD EUR »

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD GREEN CAPITAL** qui s'élèvent à :

230 602,41 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

-941 837,95 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décident de proposer à l'Assemblée Générale leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	218 592,64 €
- Action « PC EUR » :	Distribution	11 994,50 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	13,87 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	1,40 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	-855 723,42 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	-86 076,96 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	-34,27 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	-3,30 €

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES** qui s'élèvent à :

1 856 069,44 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

2 308 755,76 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC H EUR » :	Capitalisation	1 855 963,77 €
- Action « PC H EUR » :	Capitalisation	26,33 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	24,17 €
- Action « PD H EUR » :	Distribution	26,29 €
- Action « PVC H-EUR » :	Capitalisation	26,33 €
- Action « RC H EUR » :	Capitalisation	2,55 €

- a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD H EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **26,29 €** qui sera détaché le **14 janvier 2026** et mis en paiement le **16 janvier 2026** ;

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC H EUR » :	Capitalisation	2 308 680,63 €
- Action « PC H EUR » :	Capitalisation	26,11 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	-15,88 €
- Action « PD H EUR » :	Report	31,89 €
- Action « PVC H-EUR » :	Capitalisation	28,11 €
- Action « RC H EUR » :	Capitalisation	2,90 €

Rappel des exercices précédents
2024

Montant unitaire/action
2,12 € catégorie action « PD H EUR »

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de ce premier exercice pour le compartiment **LAZARD CREDIT 2030** qui s'élèvent à :

2 228 331,64 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

200 055,90 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « PC H EUR » :	Capitalisation	1 093 360,34 €
- Action « PD H EUR » :	Distribution	961 597,68 €
	Report :	319,32 €
- Action « RC H EUR » :	Capitalisation	137 529,99 €
- Action « RD H EUR » :	Distribution	35 498,63 €
	Report :	25,68 €

a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD H EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **25,92 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;

b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD H EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **2,26 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « PC H EUR » :	Capitalisation	96 078,29 €
- Action « PD H EUR » :	Report	86 714,72 €
- Action « RC H EUR » :	Capitalisation	13 657,48 €
- Action « RD H EUR » :	Report	3 605,41 €

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de ce premier exercice pour le compartiment **LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE** qui s'élèvent à :

562,70 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

-128 631,51 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	562,97 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	0,21 €
- Action « RVC EUR » :	Distribution	-0,48 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	-128 635,47 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	0,88 €
- Action « RVC EUR » :	Distribution	3,08 €